

Leur rôle politique était, sauf exception, fort limité. Hors de Rome, au-delà des mers, les questeurs représentaient l'administration de l'État dans tous les domaines. Les tâches comme les responsabilités étaient immenses et leur description est exposée dans le chapitre 6, qui envisage d'abord les procédures, les prorogations, les questions spécifiques à chaque province. Vient ensuite une synthèse sur « le questeur dans sa province » : les responsabilités financières et les relations avec le haut commandement. La conclusion du volume apporte enfin un tableau récapitulatif de l'histoire et du contenu de la magistrature, d'une origine obscure exposée avec prudence au développement maximal au I^{er} siècle avant notre ère. – L'ouvrage que nous proposent Fr. Pina Polo et Al. Diaz Fernandez correspond bien à l'attente de la communauté scientifique : tous les aspects importants sont traités avec approfondissement et esprit de synthèse, avec méthode, sens critique et large compétence historiographique. La mise à disposition d'une prosopographie constitue un avantage non négligeable, qu'il faut souligner, car la méthode a moins d'adeptes aujourd'hui qu'hier. Riche bibliographie, index des noms et index des sujets complètent le volume qui devra, indubitablement, rejoindre toutes les bibliothèques d'histoire ancienne. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Alex IMRIE, *The Antonine Constitution. An Edict for the Caracallan Empire*. Leiden – Boston, Brill, 2018. 1 vol. relié, XIV-175 p. (IMPACT OF EMPIRE, 29). Prix : 94 €. ISBN 978-90-04-36822-4.

La constitution antonine n'a pas attendu d'être inscrite en 2017, à l'initiative de l'Allemagne, au *Memory of the World Register* de l'Unesco, pour susciter l'intérêt des scientifiques. Depuis 1902, date de la découverte en Égypte de cet Édikt d'Antonin Caracalla, reproduit en version grecque sur un papyrus qui, malheureusement, nous est parvenu gravement mutilé, nombreux ont été les historiens, historiens du droit, linguistes, archéologues et papyrologues à l'étudier sous différents angles et à lui consacrer des publications. Pour sa part, s'appuyant sur sa thèse doctorale, l'auteur traite essentiellement des motivations qui ont porté cette législation, en prenant la précaution de rappeler le contexte historique de la période qui l'a précédée, depuis le règne de Pertinax jusqu'à celui de Septime Sévère, le père de Caracalla. Quelles sont les véritables raisons qui se dissimulent derrière ce texte au contenu d'une belle générosité apparente, puisque la constitution octroyait la qualité de citoyen romain à la majorité des habitants libres de l'Empire (pas à tous, semble-t-il, et certains, tels les déditices, n'en auraient pas bénéficié) ? L'examen approfondi des sources confirme que ce n'est pas une motivation unique, mais, au contraire, une pluralité de motivations intriquées qui a conduit le jeune empereur de 24 ans, au demeurant d'une nature plutôt instable, à promulguer ce texte fondamental du droit romain. Il conduit également l'auteur à soutenir que, d'une certaine manière, la constitution est une réponse à des circonstances héritées, non imputables à l'empereur. Et ce constat lui permet d'écarter d'emblée la motivation de pure prodigalité avancée par Dion Cassius, dont le sentiment d'antipathie profonde, pour ne pas écrire de haine, à l'égard de l'empereur est patent. La motivation fiscale (étendre le champ d'application de la *vicesima hereditatum*, taxe successorale perçue sur les successions d'une certaine ampleur), souvent avancée par les auteurs comme unique ou principale, trouve son explication, non point dans une

crise économique systémique, mais dans un problème grave de manque de liquidités à court terme, induit par la revalorisation considérable de la solde militaire (accroissement de 100 % par Septime Sévère, accroissement supplémentaire de 50 % par Caracalla). La motivation militaire était de permettre le recrutement massif de légionnaires, lesquels devaient, par principe, être déjà citoyens romains lors de l'enrôlement. Une motivation d'ordre personnel peut aussi être envisagée, le désir d'imiter Alexandre le Grand, à qui Caracalla vouait une admiration sans borne. Or, le modèle avait tenté de créer un immense empire, autant que possible régi par une législation unique. À cela s'ajoute encore une motivation religieuse. Déforcé par le meurtre de son frère Geta, l'empereur choisit de réécrire l'histoire et de présenter ce dernier comme un conspirateur à son encontre. Dès lors, sa constitution est édictée au titre d'acte de piété, en guise de remerciement adressé aux dieux romains qui l'ont protégé et aux temples desquels se rendront tous les citoyens. Enfin, motivation politique, Caracalla entend bien stabiliser sa position par cet acte impérial d'*indulgentia*, et la qualité de citoyen romain qu'il accorde aux individus libres de l'Empire doit avoir pour conséquence de le positionner dans une situation comparable à celle d'un *patronus*, en droit d'attendre loyauté et bonne foi de chaque bénéficiaire du privilège reçu. Cet examen fort intéressant s'achève sur un appendice reproduisant le texte grec de la constitution, assorti de sa traduction en anglais et de commentaires, d'une bibliographie fort complète et des index d'usage.

Huguette JONES

Orietta Dora CORDOVANA & Gian Franco CHIAI (Ed.), *Pollution and the Environment in Ancient Life and Thought*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2017. 1 vol., 296 p., ill. (GEOGRAPHICA HISTORICA, 36). Prix : 54 €. ISBN 978-3-515-11667-1.

Introdotta da breve “Zum Geleit” di Eckart Olshausen e Vera Sauer, editors della serie “Geographica Historica” fondata da Ernst Kirsten, il volume raccoglie, includendo la ricca *Introduction* a firma dei due editors, 14 contributi presentati al convegno internazionale tenuto a Berlino (Staatsbibliothek, 16-18 ottobre 2014) sostenuto dalla Fritz Thyssen Stiftung, finanziatrice anche della pubblicazione, e dal cluster di eccellenza TOPOI. Il libro, dedicato alla memoria di Isabella Andorlini, nota e apprezzata papirologa prematuramente scomparsa, è di grande attualità, particolarmente ricco di contenuti e spunti di riflessione per gli studiosi del mondo antico e non solo. Essendo impossibile inquadralo in maniera completa nel breve spazio di una recensione, ne coglierò alcuni aspetti fondamentali, per sottolinearne la complessa articolazione e invitare a leggerlo. Il volume si apre con una breve Prefazione (p. 9) dei due editors, Orietta Dora Cordovani e Gian Franco Chiai, seguita dal saggio introduttivo degli stessi, *Introduction. The Griffin and the Hunting*, ricco di contenuti e spunti di riflessione (p. 11-24). Gli autori fanno il punto su numerose questioni di grande attualità, fra cui l'uso del termine “Antropocene” (massiccio impatto delle attività antropiche su ambiente naturale, clima ed ecosistemi) applicato alla presente epoca geologica, le varie opinioni sull'inizio di questa, gli approcci da parte dei vari ambiti disciplinari, la consapevolezza antica delle problematiche ambientali. Tale percezione era limitata alle classi colte o generalizzata? Questo aspetto viene indagato utilizzando numerose fonti scritte, letterarie ed epigrafiche, che rivelano come, alla luce anche di dati archeologici,